

FORMATION PROFESSIONNELLE INTRA

HABILITATIONS ELECTRIQUES INITIALES BS-BE MANŒUVRE

Formacode : 24049 – Formation conforme à la norme NFC- 18-510 et aux recommandations de l'INRS. Codes répertoires spécifiques RS1126, RS1626, RS1633, RS1635.

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'un salarié à accomplir en sécurité, vis-à-vis du risque électrique, les travaux, les opérations et les interventions confiés.

Pour répondre aux obligations du Code du travail en matière de sécurité et de prévention en milieu professionnel, le salarié doit être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique. Il pourra effectuer des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens et effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique...).

La formation

Grâce à l'apprentissage par des cours théoriques mais aussi des mises en pratique, cette formation permet au candidat d'appréhender et de mieux maîtriser les risques électriques.

Elle est obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et/ou dans leur voisinage. Cette obligation est opposable à l'employeur par le décret n° 2010 du 22 septembre 2010 et l'arrêté du 26 Avril 2012 (NF C 18-510) relatif aux « opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique »)

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée de 2 jours en présentiel, à temps plein (13 h + 3 h d'évaluation).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il obtienne son habilitation.

Un recyclage de 16 heures est à prévoir tous les 3 ans pour le renouvellement de l'habilitation.

Objectifs visés

Se préparer à un titre d'habilitation de type BS-BE MANŒUVRE et permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé.

Public concerné

Toute personne qui doit effectuer des interventions simples d'ordre électrique de remplacement et de raccordement et des manœuvres d'appareils électriques, dans un environnement électriquement dangereux en Basse Tension (agent de maintenance, personnel d'exploitation ou d'entretien).

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (handipso@ipso-securite.fr).

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à IPSO Sécurité ou dans les locaux de votre entreprise.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets doivent être déposés à minima 1 semaine avant le démarrage de formation.

Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 à 12 personnes.

www.ipso-securite.fr



Pré-requis

Pour suivre cette formation, une connaissance de base en électricité est recommandée.

Un questionnaire préalable est remis au stagiaire afin de déterminer exactement le niveau d'habilitation visé, selon ses missions, son lieu et son domaine d'intervention

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Se préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510.
- D'identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
- D'appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques.
- D'appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée.

Programme

MODULE 1 : Thèmes communs formation initiale	3 h 30	<ul style="list-style-type: none">■ Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations■ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure■ Ouvrage ou installations : domaines de tensions, limites et reconnaissance des matériels■ Zones d'environnement et leurs limites■ Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation■ Prescription collective : mesures, équipements et signalisation■ Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre■ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
MODULE 2 : Thèmes spécifiques BO-HO-HOV exécutant	00 h 30	<ul style="list-style-type: none">■ Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)■ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
MODULE 3 : Thèmes spécifiques manœuvres (BE)	4 h 00	<ul style="list-style-type: none">■ Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification■ Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser■ Habilitation lettre « E » limites (manœuvres permises), analyse de risques et mesures de prévention■ Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation■ Echanges avec le chargé d'exploitation électriques ou le chargé de consignation : informations et documents■ Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres■ Mise en pratique■ Limites de l'habilitation « BS »■ Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents■ Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification■

www.ipso-sécurité.fr

IPSO SÉCURITÉ – 111-113 rue du 1^{er} mars 1943 – 69100 VILLEURBANNE – Tél : 04 78 54 63 62

SAS au capital de 1000.00 € - RCS Lyon 933 119 695 00015 – APE 8559B – N° déclaration d'activité 84692327169

Numéro d'autorisation d'exercice CNAPS : FOR-069-2124-01-09-20250966971 – Agrément ADEF n° 69 24 10 11 01

« Article L612-14 : L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



MODULE 4 : Thèmes spécifiques BS intervention BT élémentaire	4 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ■ Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser ■ Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tensions ■ Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire ■ Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées ■ Mises en pratique
Evaluation	2 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ■ QCM évaluant le niveau acquis et mise en pratique

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques
- Travaux pratiques réalisés avec une mallette pédagogique permettant d'effectuer des mises en situation concrètes sur sites ou sur le centre de formation
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Un manuel de prévention du risque électrique est fourni au stagiaire. Il sert de recueil de prescriptions conformément aux articles R4544-6 et 10 du Code du Travail. Il sera remis contre reçu.

IPSO Sécurité met également à la disposition des participants une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de machines à café et d'un distributeur d'en-cas.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue les candidats en fin de formation par un QCM permettant d'évaluer le niveau d'habilitation électrique requis.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Une Fiche individuelle des résultats des évaluations (théorie et pratique) consigne les acquis de chaque stagiaire. A l'issue de la formation théorique et pratique, une attestation individuelle de formation est adressée à l'employeur avec avis du niveau d'habilitation électrique (BS-BE MANŒUVRE), acquis par le stagiaire ainsi qu'un carton proposant le niveau d'habilitation électrique atteint ainsi que les domaines d'intervention. La formulation de l'avis du Formateur sur le niveau d'habilitation et les acquis du stagiaire permet à l'employeur de prendre la décision de l'habilitation électrique de son salarié en toute connaissance de cause.

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Formateurs qualifiés et compétents avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondant aux domaines de formation.

Tarifs : Accédez à notre [grille tarifaire](#)

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre [dossier de candidature](#)

Contact : par mail à : contact@ipso-securite.fr

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Conditions générales de vente : Consultez nos [CGV](#)

www.ipso-sécurité.fr

FT_HOBE-BS-BE-M_intra_fev 2025

